



# VITRAGES FEUILLETÉS FEU ET NON FEU

GUIDE DE STOCKAGE

# IIIIII CONDITIONNEMENT

Les vitrages sont livrés sur des palettes en bois aux dimensions du vitrage le plus grand.

Ils sont calés et maintenus contre un pupitre (également appelé chevalet) légèrement incliné.

Ils sont séparés entre eux par des intercalaires (pastille) pour permettre une aération.

Nous recommandons que les vitrages soient laissés sur leur support incliné pendant la période de stockage.

En cas de déballage, puis de remballage, le vitrage ne doit pas être filmé avec du film étirable. En effet, après quelques minutes, le film se rétracte et la tension du film peut engendrer une amorce (une amorce est une petite fissure pénétrant dans le verre à partir du bord).

Pour réemballer le vitrage, nous vous conseillons d'utiliser un cerclage « nylon » pour maintenir le vitrage sur la palette avec une cale en carton ou en polystyrène positionnée entre le verre et le cerclage.

## ATTENTION AUX VITRAGES BORD-À-BORD :

- Livraison de préférence pour stockage en atelier.
- Dans le cas d'une livraison sur chantier, le vitrage doit être mis en œuvre et siliconé dans les 24h00 à 48h00 à compter de la réception. Pendant ce laps de temps, il doit être stocké dans un local sec et aéré.



EN AUCUN CAS LES VITRAGES (FEU ET NON FEU !!!) NE DOIVENT ÊTRE STOCKÉS A L'EXTÉRIEUR.

EN AUCUN CAS L'ADHÉSIF ALUMINIUM PRÉSENT SUR LA PÉRIPHÉRIE DU VITRAGE FEU NE DOIT ÊTRE RETIRÉ OU ENDOMMAGÉ !

Le stockage s'effectue de façon à protéger les vitrages des intempéries et des projections d'eau :

- Dans un endroit SEC et TEMPERE et à l'abri des rayons directs du soleil !
- En évitant le contact avec le sol.
- Dans un local hors d'eau, ventilé et à l'abri des projections et des travaux liés aux co-activités.
- Les conditions hygrothermiques de celui-ci doivent être aussi proches que possible de celles prévisibles des locaux en service.

ATTENTION : L'humidité, la pluie ou la rosé peuvent engendrer des dégâts irréversibles à la surface du verre.

Comme indiqué précédemment, les vitrages doivent être stockés sur un support légèrement incliné. Le stockage horizontal (à plat) est interdit.

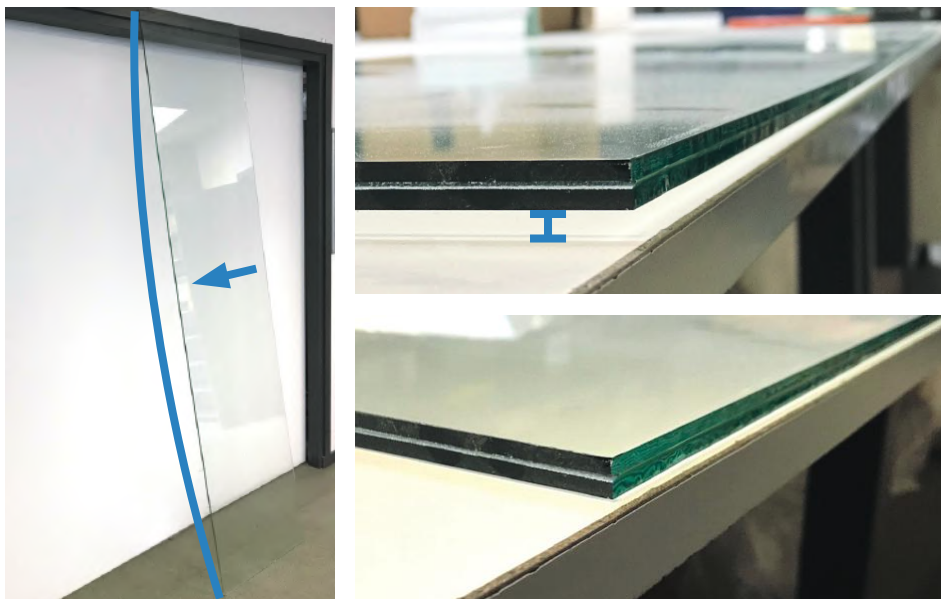
En cas de stockage longue durée (plus de deux semaines), il est préconisé de couper les feuillards de cerclage de couleur vert.

## LES VITRAGES ONT LA PARTICULARITÉ DE SE DÉFORMER DANS LE TEMPS

Le verre est un matériau parfaitement élastique qui ne présente pas de déformation permanente. Cependant il est considéré comme fragile, car lorsqu'il est soumis à un effort croissant, il se rompt brutalement.

Si le vitrage est stocké verticalement ou horizontalement contre un mur, le verre va dessiner une légère flèche.

### Ce type de stockage est à proscrire !



Ne pas essayer de monter un vitrage déformé dans son châssis. Toute pression sur le vitrage l'endommagera et entraînera de la casse.

Afin que le vitrage puisse retrouver sa forme initiale, il suffit de le positionner à plat sur une table ou sur un carton bien propre au sol.

Au bout d'une heure le vitrage devrait avoir retrouvé sa planéité.

## MANIPULATION

Les vitrages doivent être manipulés en position verticale uniquement.

Si un vitrage, surtout un vitrage de grandes dimensions, venait à être déplacé horizontalement, le risque qu'une amorce apparaisse au centre est extrêmement élevé.



## À RETENIR

PAS D'EXPOSITION DIRECTE AUX RAYONS DU SOLEIL

STOCKAGE EN INTÉRIEUR DANS UN LIEU SEC ET TEMPÉRÉ

PAS D'EXPOSITION AUX INTEMPÉRIES

L'ADHÉSIF NE DOIT PAS ÊTRE RETIRÉ OU ENDOMMAGÉ

MANIPULATION ET STOCKAGE À LA VERTICALE UNIQUEMENT



Le Ronzy – Rue de l'Industrie  
Bourg de Thizy – 69240 THIZY-LES-BOURGS  
T : +33 (0)4 74 89 84 70  
[www.malerba.fr](http://www.malerba.fr) – [contact@montibert.fr](mailto:contact@montibert.fr)